

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 9 (1981)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Sauver le patois !  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-239967>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'antan.

Osé-je dire que nous n'avons pas cela chez nous. Nos écrits en patois sont nombreux, voire importants, précieusement conservés au Musée gruérien : manuscrits, publications, anthologies, etc. Mais une "codification" de nos patois fribourgeois n'existe pas encore. Elle reste donc à faire avant que ne disparaissent nos meilleurs patoisants. Des travaux d'importance, de longue haleine, qu'il serait temps d'entreprendre. Nous pensons que la Société fribourgeoise des Amis du patois pourrait et devrait se pencher sur ce problème. A bon entendeur, salut !

Ls. Page

\*\*\*\*\*

## Sauver le patois !

Ardent défenseur du patois, Gaston Brahier, PLR, s'inquiète de l'avenir de «ce savoureux langage de nos ancêtres». Pour le Gouvernement, qui partage cette préoccupation, le patois mérite incontestablement d'être non seulement conservé, mais aussi, dans toute la mesure du possible, revivifié.

Mais, constate-t-il, il ne faut pas se cacher les difficultés à réanimer la pratique du parler ancestral qui ne subsiste que très localement, là où les traditions paysannes survivent à grand-peine. De plus en plus rares sont les jeunes à le pratiquer, voire à le comprendre hormis quelques locutions pittoresques. Dans ces conditions et compte tenu de l'évolution rapide des modes de vie, il est vraisemblable que la «langue de nos pères» sera perdue dans une ou deux générations, si aucune mesure n'est prise pour sa conservation. Aussi le Gouvernement est-il convaincu de l'urgence des dispositions à prendre pour la sauvegarde du patois jurassien.

L'exécutif estime qu'aujourd'hui des mesures appropriées doivent être prises prioritairement pour sa conservation. Des travaux de recensement et d'enregistrement de parlers locaux sur bandes magnétiques, l'édition de glossaires, les recherches linguistiques de niveau scientifique, la littérature patoise, par exemple, pourraient, en vertu de la

Constitution cantonale et de la loi sur l'encouragement des activités culturelles, être soutenus par l'Etat.

D'autre part, le Gouvernement considère qu'une véritable réanimation du patois postulerait un apprentissage et une pratique dans le cadre même de l'école. Toutefois, les obstacles sont d'importance: saturation de programmes exigeants et contraignants, manque d'instruments pédagogiques et méthodologiques, difficultés d'encadrement, etc. A moyen terme, la contribution de l'école à la sauvegarde du patois pourrait prendre la forme d'activités complémentaires à option ou de cours facultatifs.

Vu la complexité des problèmes que soulève la question, le Gouvernement partage également l'avis du député Brahier qu'une commission d'étude, composée de patoisants auxquels pourraient être adjoints des spécialistes de la linguistique, de la dialectologie et de l'enseignement, jouerait un rôle fondamental dans l'appréciation, l'analyse et la coordination des dispositions à prendre. Aussi est-il prêt à l'instituer dès que les patoisants jurassiens, qui se sont manifestés jusqu'ici en ordre dispersé, se seront constitués en fédération, de façon à assurer une véritable concertation des efforts, indispensable à cette grande tâche «nationale». (démo)